



TEAM 974 SAINT PIERROISE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
LA RÉUNION



REGLEMENT PARTICULIER



GRAND PRIX HAPPY BIKES DE LA VILLE DE SAINT-PIERRE

CHAMPIONNAT : VÉTÉRAN, FÉMININE

3^{ème} Édition



Dimanche 23 Juin 2019

Lieu : ZAC Roland Hoareau – Pierrefonds – SAINT-PIERRE

ITINÉRAIRE : Circuit de 5,658km/Tour

Départ : Rue Antoine Felix Leveueur.

Tout droit Rue Roger Honorine, tourne à gauche rue Roger Honorine, tout droit rue Roger Honorine, tourne à droite Chemin Aéro-drome, tourne à droite giratoire Aéro-drome, tout droit Chemin Aéro-drome, tourne à droite Rue ZAC Roland Hoareau, tout droit rue ZAC Roland Hoareau, tourne à gauche retour rue ZAC Roland Hoareau, tourne à gauche des Avirons, tout droit rue des Avirons, tourne à gauche rue Antoine Félix Leveueur, tout droit rue Antoine Félix Leveueur.

Arrivée : Rue Antoine Félix Leveueur.

CATEGORIES ET HORAIRES :

CATEGORIES	HEURES DE DEPART	NOMBRE DE TOURS	DISTANCE
- Vétérans 40 ans et + : CHAMPIONNAT	08 H 30	12	67.900 km
- Féminines Jun-Sen : CHAMPIONNAT	10 H 30	8	45.280 km
- Féminines Min-Cad : CHAMPIONNAT	10 H 32	8	45.280 km
- PCY D1 + D2 :	12 H 00	10	56.580 km
- Cadets :	12 H 00	10	56.580 km
- PCY D3, Non Licencié (18+) :	12 H 02	8	45.280 km
- CAT REG. C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR :	13 H 30	19	107.500 km

LEGENDE : D1=Pass'Cyclisme Open, D2= Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, D3= Pass'Cyclisme 1ère année de licence + VET3 (60+). La catégorie Vétérans : VET1 (40+), VET2 (50+), VET3 (60+)

NB : La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.

Arrêt de l'emergement 30 minutes avant chaque départ. Dossard à Droite

L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Dossards et Transpondeurs.

SIGNALEURS : Il est demandé 1 Signaleur par Club, (Permis Conduire Valide). Son nom sera transmis en même temps que l'inscription des coureurs. Celui-ci devra impérativement se présenter avant le départ (près de la ligne de Départ-Arrivée) à 8h00 précise.

Ravitaillement : à pied, à droite de la chaussée dans les parties montantes du circuit. Il est interdit de ravitailler en voiture.

→ Vétérans 40 a et + : CHAMPIONNAT : Autorisé du 6^{ème} au 10^{ème} tour inclus.

→ FEM Min-Cad / Jun-Sen CHAMPIONNAT : **Interdit**

→ PCY D1+D2, CAD : Autorisé du 6^{ème} au 8^{ème} tour inclus.

→ PCY D3, NL : **Interdit**

→ CAT REG. C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR : Autorisé du 6^{ème} au 16^{ème} tour inclus

DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

PRIX AUX COUREURS : Pas de grille Fédérale.

RECOMPENSES : les 3 premiers de chaque catégorie.

Titres Décernés : FEM Min-Cad, FEM Jun-Sen, Vétérans.

Le titre de champion dans chaque catégorie sera décerné s'il y a au moins 3 participants par Catégorie.

ENGAGEMENTS : 8€ : par coureur, +4€ dossard si oublié.

→ **Votre dossard FFC 2019 est obligatoire, + 4€ si oublié.**

16€ : Non Licenciés (18+) avec CM.

NL, Transmettre : Nom, Prénom, Date Naissance, Téléphone, Adresse Postale.

DOSSARD A DROITE

Inscriptions obligatoires sur : www.webservices.re avant le vendredi 21.06.2019 – 12H00.

Sécurité : Le code de la Route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs motos seront présents tout au long du parcours.

IMPORTANT : Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Arbitres : MASCAREL Marie-Annick, AUTALE Anne, NIRLO Flora, GOULJAR Eddy.

Arbitre Adjoint : ESPARON Gianni

Délégué Fédéral : LAURET Daniel.

RENSEIGNEMENTS – Portable : 0692 79 36 10 (DERFLA Stéphane)

L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT DE TOUTE MODIFICATION

Pour toute autre point se référer à la réglementation Fédérale (FFC).